

Ce que vous devez savoir sur l'herpès génital

L'herpès génital est une infection transmissible sexuellement (ITS) qui se transmet le plus facilement par les contacts de peau à peau pendant les relations sexuelles. Le traitement peut atténuer les symptômes, mais il est impossible de guérir l'infection avec des médicaments. Il existe cependant des façons de réduire le risque de contracter ou de transmettre l'herpès génital, telles que l'utilisation d'un condom lors de chacune de vos relations sexuelles.

À propos de nos mots – CATIE s'engage à utiliser un langage qui est pertinent pour tout le monde. Les gens emploient des termes différents pour décrire leur corps. Ce texte utilise des termes médicaux comme pénis et vagin pour décrire les organes génitaux. D'autres personnes préfèrent d'autres termes, tels que parties intimes, queue ou trou frontal. CATIE reconnaît et accepte que les gens utilisent les mots avec lesquels ils sont le plus à l'aise.

Qu'est-ce que l'herpès génital?

L'herpès génital est une infection transmissible sexuellement (ITS) causée par le virus de l'herpès simplex (VHS). Il peut causer des cloques sur les organes génitaux, l'anus et/ou les lèvres et la bouche. Une personne atteinte d'herpès génital peut le transmettre à une autre personne lors d'une relation sexuelle.

Comme de nombreuses personnes atteintes d'herpès génital n'éprouvent aucun symptôme ou confondent les symptômes avec ceux d'une autre affection, elles ignorent qu'elles sont infectées. Lorsque des symptômes se produisent, ils peuvent mettre entre 2 et 12 jours à se manifester. Les symptômes courants peuvent inclure les suivants :

- apparition de cloques (lésions), soit individuellement ou en grappes, n'importe où dans la région des organes génitaux ou de l'anus; les cloques s'encroûtent et guérissent après une ou deux semaines
- démangeaisons, picotements, sensation de brûlure ou douleur de la peau dans les zones infectées
- douleur dans les jambes ou les fesses
- enflure des ganglions lymphatiques de l'aîne
- écoulement aqueux du vagin
- fièvre, maux de tête, douleurs musculaires
- fatigue

Est-ce que je peux contracter l'herpès génital?

Toute personne sexuellement active peut contracter l'herpès génital, y compris les victimes de violence sexuelle.

L'herpès génital se transmet le plus facilement lors des relations sexuelles sans condom; cela inclut les relations vaginales et anales. Une personne atteinte d'herpès génital peut transmettre l'infection à quelqu'un d'autre même si elle n'a pas de symptômes.

L'herpès génital peut également se transmettre :

- lorsqu'une personne ayant une infection herpétique de la bouche ou de la gorge donne du sexe oral à une autre personne
- lorsqu'une personne donne du sexe oral à une autre personne atteinte d'une infection herpétique des organes génitaux
- par les contacts bucco-anaux (anulingus ou *rimming*)
- lorsqu'on partage des jouets sexuels, que l'on masturbe une autre personne ou qu'on lui passe un doigt si des liquides infectés sont présents sur le jouet ou la main

L'herpès génital et le VIH

Chez une personne atteinte du VIH, une infection à l'herpès génital peut accroître la quantité de VIH dans ses liquides corporels et augmenter le risque de transmettre le VIH à ses partenaires sexuels.

Une personne ayant l'herpès génital peut être plus à risque de contracter le VIH si elle est exposée à ce dernier lors d'une relation sexuelle.

Que puis-je faire?

Prévenir l'infection

Les personnes atteintes d'herpès génital devraient éviter les contacts sexuels lors des poussées, c'est-à-dire les périodes où elles ont des cloques ou des sensations de picotement ou de brûlure de la peau. En évitant les contacts sexuels durant les poussées d'herpès, il est possible de réduire, mais non d'éliminer le risque de transmettre l'infection.

Utilisez un condom lors des relations sexuelles vaginales et anales. Notons que le condom n'est efficace que s'il couvre intégralement la région infectée.

Utilisez un condom ou une digue dentaire lors des relations sexuelles orales.

Il n'existe aucun vaccin qui protège contre l'herpès génital.

Se faire tester

La seule façon de savoir avec certitude si vous avez l'herpès génital consiste à vous faire tester. Un médecin ou une infirmière peut faire le test pour vous. Le test consiste à effectuer un frottis pour prélever un échantillon de liquide d'une lésion. Les tests sanguins peuvent également détecter une infection à l'herpès, mais ils sont incapables de déterminer s'il s'agit d'une infection buccale ou génitale.

Lorsque vous vous faites tester pour l'herpès génital, c'est une bonne idée de vous faire tester aussi pour d'autres infections transmissibles sexuellement (ITS), comme le VIH. D'autres ITS peuvent être transmises de la même façon que l'herpès génital. Parlez à votre professionnel de la santé pour savoir à quelle fréquence vous devriez passer des tests de dépistage de l'herpès génital et d'autres ITS.

Se faire traiter

Il est impossible de guérir l'herpès génital avec des médicaments. Cependant, si vous avez l'herpès génital, des médicaments antiviraux peuvent aider à prévenir les poussées ou à atténuer les symptômes lors d'une poussée. Pour qu'ils soient efficaces, il est important que vous preniez les médicaments en suivant à la lettre les instructions de votre médecin.

Pendant une poussée d'herpès, on peut prendre des antidouleurs en vente libre, appliquer des sacs à glace sur les lésions, prendre des bains chauds avec du sel ou du bicarbonate de soude et porter des sous-vêtements amples afin de réduire la douleur et l'irritation.

Crédits

Ce feuillet d'information a été créé en partenariat avec le Sex Information and Education Council of Canada (SIECCAN).

Ressource

[L'herpès génital](#) - Feuillet d'information de CATIE

Produit par:



La source canadienne
de renseignements sur
le VIH et l'hépatite C

555, rue Richmond Ouest, Bureau 505, boîte 1104
Toronto (Ontario) M5V 3B1 Canada
téléphone : 416.203.7122
sans frais : 1.800.263.1638
télécopieur : 416.203.8284
site Web : www.catie.ca
numéro d'organisme de bienfaisance : 13225 8740 RR

Déni de responsabilité

Toute décision concernant un traitement médical particulier devrait toujours se prendre en consultation avec un professionnel ou une professionnelle de la santé qualifié(e) qui a une expérience des maladies liées au VIH et à l'hépatite C et des traitements en question.

CATIE fournit des ressources d'information aux personnes vivant avec le VIH et/ou l'hépatite C qui, en collaboration avec leurs prestataires de soins, désirent prendre en mains leurs soins de santé. Les renseignements produits ou diffusés par CATIE ou auxquels CATIE permet l'accès ne doivent toutefois pas être considérés comme des conseils médicaux. Nous ne recommandons ni n'appuyons aucun traitement en particulier et nous encourageons nos utilisateurs à consulter autant de ressources que possible. Nous encourageons vivement nos utilisateurs à consulter un professionnel ou une professionnelle de la santé qualifié(e) avant de prendre toute décision d'ordre médical ou d'utiliser un traitement, quel qu'il soit.

CATIE s'efforce d'offrir l'information la plus à jour et la plus précise au moment de mettre sous presse. Cependant, l'information change et nous encourageons les utilisateurs à s'assurer qu'ils ont l'information la plus récente. Toute personne mettant en application seulement ces renseignements le fait à ses propres risques. Ni CATIE ni aucun de ses partenaires ou bailleurs de fonds, ni leurs personnels, directeurs, agents ou bénévoles n'assument aucune responsabilité des dommages susceptibles de résulter de l'usage de ces renseignements. Les opinions exprimées dans le présent document ou dans tout document publié ou diffusé par CATIE ou auquel CATIE permet l'accès ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les opinions de CATIE ni de ses partenaires ou bailleurs de fonds.

L'information sur l'usage plus sécuritaire de drogues est offerte comme service de santé publique pour aider les personnes à prendre de meilleures décisions de santé et ainsi réduire la propagation du VIH, de l'hépatite virale et de toute autre infection. Cette information n'a pas pour but d'encourager ni de promouvoir l'utilisation ou la possession de drogues illégales.

La permission de reproduire

Ce document est protégé par le droit d'auteur. Il peut être réimprimé et distribué dans son intégralité à des fins non commerciales sans permission, mais toute modification de son contenu doit être autorisée. Le message suivant doit apparaître sur toute réimpression de ce document : *Ces renseignements ont été fournis par CATIE (le Réseau canadien d'info-traitements sida). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec CATIE par téléphone au 1.800.263.1638 ou par courriel à info@catie.ca.*

© CATIE

La production de cette revue a été rendue possible grâce à une contribution financière de l'Agence de la santé publique du Canada.

Disponible en ligne à

<http://www.catie.ca/fr/feuilles-info/its/herpes-genital/messages-cles-herpes-genital>